

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2024

DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN
MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE, DE
TRANSPORT, DE SANTÉ ET DE CIRCULATION DES PERSONNES - (N° 631)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 140

présenté par
M. Gosselin

ARTICLE 42

À la deuxième phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de son »,

le mot :

« du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel